

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

À VOS AGENDAS

DATES	MODULE	NIVEAU	INTERVENANT	LIEU	
				MATIN	APRÈS-MIDI
Jeudi 2 mai	Découverte de l'AB	Initiation	Georges TIEYA	Salle DDR Port-Laguerre	Tomo
Jeudi 9 mai	Principes de l'AB	Perfectionnement 1	Georges TIEYA	Salle DDR Port-Laguerre	Dumbéa
Jeudi 16 mai	Protection phyto et gestion de l'enherbement	Perfectionnement 1	Frédéric BARJON	Salle DDR Port-Laguerre	Païta
Mardi 21 mai	Le sol et la gestion de la fertilité	Perfectionnement 1	Frédérique ALBAIN-BARRIERE	Mairie de La Foa	La Foa
Mardi 28 mai	Conversion à l'AB	Perfectionnement 3	Georges TIEYA	Salle DDR Port-Laguerre	Païta
Mercredi 5 juin	La mécanisation en AB	Perfectionnement 2	Bernard ANGONIN	Port-Laguerre Païta	Port-Laguerre Païta
Jeudi 11 juin	Certification et commercialisation	Perfectionnement 3	AS. Biocalédonia	Mairie de La Foa	La Foa
Mercredi 19 juin	Approche économique de l'atelier	Perfectionnement 4	Jean-Paul DARBOIS	Salle DDR Bourail	

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

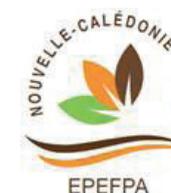
par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30



Partenaire

CFPPA Sud

Direction du Développement Rural de la province Sud
6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 38 00
ddr.contact@province-sud.nc

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

1

INITIATION, DÉCOUVERTE
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1 journée
de 8 heures



2025

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Présenter l'Agriculture Biologique et son importance en Nouvelle-Calédonie,
- Apporter les éléments de bases pour la compréhension de la pratique de l'agriculture biologique,
- Savoir appréhender les atouts et les contraintes d'une production agricole biologique,
- Présenter le cadre et les normes d'Agriculture Biologique.

PUBLICS :

15 personnes maximum

Public non initié (agriculteurs déjà installés dans une autre production, porteurs de projet ou particuliers souhaitant connaître les bases de la production agricole biologique)

DÉROULÉ :

Matinée : apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visite d'une unité de production agricole biologique.

INTERVENANTS :

Georges TIEYA,
Formateur CFPPA Sud en agriculture biologique

CONTENU :

1. Généralités

1.1. Qu'est-ce que l'AB
Définition générale

1.2. Le bio en bref
L'AB dans le monde, dans la région pacifique ...
L'AB en Nouvelle-Calédonie. *Nombre de producteurs, surface concernée, production, agriculture traditionnelle.*

INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

1

INITIATION, DÉCOUVERTE
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre



2025

2. L'agriculture biologique en NC

- 2.1. La NOAB
Historique, objectifs
- 2.2. Le système participatif de garantie Histoire, organisation, objectifs
- 2.3. Processus de certification
Présentation du processus de certification SPG : intervenants, GL, étapes
Certification par tiers
- 2.4. Organisation de l'AB en Nouvelle-Calédonie
Les institutions : province, gouvernement
Les partenaires : recherche, autres sigles, autres associations
Les syndicats
L'organisation du marché des produits bio : AMAP, vente directe, marchés, centrale d'achat
- 2.5. Le Label BIO PASIFIKA
Loi sur les sigles de qualité, présentation

3. Objectifs et moyens de l'agriculture biologique

- 3.1. Réduire les impacts sur l'environnement
Préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité (Flore et faune sauvages).
Respect de l'animal.

- 3.2. Mettre sur le marché des produits de qualité
Qualités organoleptiques, traçabilité, contrôle
- 3.3. Maintenir et améliorer les contextes socio-économiques
Rémunération et satisfaction du travail des agriculteurs
Respect du foncier : terres coutumières
Reconnaissance de l'agriculture traditionnelle et de la culture océanienne

4. Principes et règles fondamentales de l'AB

- 4.1. Le principe de Santé
Le sol
Les végétaux
Les animaux
Les femmes et les hommes
- 4.2. Le principe d'Écologie
Adaptation, imitation et maintien des écosystèmes vivants
- 4.3. Le principe d'Équité
Rapport équitable
Reconnaissance des agriculteurs et des communautés rurales
- 4.4. Le principe de la Culture et la Tradition
Reconnaissance de l'agriculture traditionnelle et des cultures océaniques

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2

3 SOUS-MODULES

FORMATION EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

3 journées
de 8 heures

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

OBJECTIFS :

- Comprendre les principes qui fondent l'Agriculture Biologique (AB)
- Maîtriser la protection phytosanitaire et l'enherbement en Agriculture Biologique
- Acquérir les connaissances sur le sol et les pratiques relatives à la gestion de sa fertilité

PUBLICS :

15 personnes maximum

Public ayant suivi le niveau initiation.
Agriculteurs désirant formaliser leurs connaissances en AB
Porteurs d'un projet d'installation en AB

DÉROULÉ :

Sous module 1 : 1 journée

Les principes de l'Agriculture Biologique

Sous module 2 : 1 journée

Protection phytosanitaire et gestion de l'enherbement

Sous module 3 : 1 journée

Le sol et la gestion de la fertilité

Matin : Apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visites d'exploitation

INTERVENANTS :

Georges TIEYA (sous module 1)

Formateur CFPPA Sud spécialisé en agriculture biologique

Frédéric BARJON (sous module 2)

Technicien REPAIR

Frédérique ALBIN BARRIÈRE (sous module 3)

médiatrice scientifique « Animasciences »

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**



Partenaire

CFPPA Sud



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2

SOUS-MODULE 1/3

LES PRINCIPES
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre



1. La notion d'agro-système

- 1.1. Maintien et amélioration à long terme de la fertilité des sols
Notions de structure physique des sols
Notions de composition chimique des sols
La vie dans le sol
Les rôles de la matière organique (animaux, insectes, micro-organismes)
La notion de compostage
La notion d'engrais verts, légumineuses

- 1.2. Association des cultures
Principes et exemples

- 1.3. Recherche et utilisation d'espèces et de variétés adaptées aux conditions locales
Utilisation d'espèces tropicales
Adaptation des plantes au contexte pédoclimatique

- 1.4. Lutte contre les ennemis des cultures
Principe de base : La prévention
Emploi des insecticides autorisés
Emploi des fongicides autorisés
Emploi d'autres produits autorisés
rôle et utilisation
Rotation de cultures
Plantes répulsives

- 1.5. Les macérations et les purins
Méthodologie et utilisation

1.6. Gestion de l'eau

- Impacts sur le rendement
Gestion de l'eau d'irrigation (constitution de réserves d'eau de pluie et systèmes d'irrigation).
Protection des nappes phréatiques
Adaptation du système d'irrigation aux cultures

2. Interdiction d'utilisation de produits chimiques de synthèse et des OGM

- Liste des produits autorisés en AB (Production, conservation et transformation)
Dérogations (semences, intrant)

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Evaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2

SOUS-MODULE 2/3

PROTECTION PHYTOSANITAIRE
ET GESTION DE
L'ENHERBEMENT



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre



1. Protection phytosanitaire

- 1.1. Les principales maladies
- 1.2. Les principaux ravageurs
- 1.3. Facteurs d'augmentation de dégâts de maladies et ravageurs aux cultures
Qualité des semences et des plants
Fertilisation organique modérée et équilibrée
Travail du sol et gestion des résidus de récolte
Aménagement de l'environnement des cultures
- 1.4. Base de la protection :
L'observation des plantes
- 1.5. Les moyens de lutte agronomique
Les moyens mécaniques
Les moyens biologiques :
phéromones, kéromones, micro-organismes, macro-organismes
- 1.6. Les traitements phytosanitaires
Définition et généralités

2.2. Mesures culturales préventives

- Rotation des cultures
- Plantes salissantes et plantes nettoyantes
- Technique du faux semis
- Culture de plantes étouffantes en engrais vert
- Interventions préventives spécifiques
- Solarisation et paillage
- Couverture plastique

2.3. Interventions curatives

- Binage et sarclage mécaniques
- Déchaumage et labour
- Brûlage
- Désherbage manuel

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus

2. Maîtrise de l'enherbement

- 2.1. Effets néfastes de l'enherbement
Concurrence de la culture
Niches à prédateurs, à parasites
Production de semences (enherbement de la culture suivante)
Exportation au détriment de la culture





2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Mairie de
La Foa



1. Connaissance du sol

1.1. Composition du sol
L'air, l'eau et les éléments nutritifs

1.2. Notion de réservoir d'aliments
Définition de la couche arable
Le complexe argilo-humique
Réservoir de biodiversité
Transformation, transfert et stockage

1.3. La composition d'un sol
Texture et structure
Fraction biologique (description et rôles, importance des vers de terre).

1.4. La matière organique
Rôle de la matière organique (MO)
Transformation de la MO
Sources de MO (définition et rôles de l'humus)

1.5. La fertilisation
Schéma d'alimentation d'une racine
N, P, K
Mg et Ca
Le pH
Les oligo-éléments
Amendements autorisés en AB

2. La fertilité d'un sol

2.1. Facteurs de fertilité
Structure, activité biologique, contenu de la MO, Ph, rétention d'eau, profondeur exploitable et éléments minéraux.

2.2. Amélioration de la fertilité
Rotation des cultures : Alternance des familles et des systèmes racinaires

Le paillage : Techniques et rôles
Protection et travail du sol (relations entre travail du sol, humidité et richesse en éléments nutritifs)
Protection et développement des organismes
Restitutions organiques

2.3. Le compost
Processus du compostage
Composition moyenne du compost
Utilisation et apports (en fonction des cultures)

2.4. Les amendements organiques
Amendement = générateur d'humus
Enfouissement des résidus de culture
Engrais verts. réalisation et rôles
Les fumiers : types, apports et utilisation
Principe du BRF (Bois raméal fragmenté)

3. La nutrition des plantes

3.1. Les besoins nutritionnels des plantes (par groupes de cultures)

3.2. Plan de fertilisation

3.3. Calcul des exportations

3.4. Liste des engrais autorisés et composition

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2 SOUS-MODULES

3

LES ASPECTS DE
LA MÉCANISATION EN
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

OBJECTIFS :

- Intégrer la mécanisation dans le respect des fondamentaux de l'agriculture biologique ;
- Choisir ses équipements en relation avec les itinéraires techniques et des conditions de sol ;
- L'entretien de la matière organique du sol : le compostage et le co-compostage.

PUBLICS :

15 personnes maximum

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**



Partenaire

CFPPA Sud

DÉROULÉ :

Matin (3h) : apports théoriques en salle avec supports pédagogiques.

Les cours théoriques seront réalisés par vidéo projection et chaque participant sera doté au début de chaque cours, de documents édités pour l'occasion en relation directe avec les enseignements dispensés.

Après-midi(5h): visite et étude d'une unité de production agricole biologique.

INTERVENANTS :

Bernard ANGONIN,

formateur-expert responsable de la Plateforme Machinisme Agricole de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie





2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre

1. Intégration de la mécanisation dans le but

- 1.1. D'améliorer l'activité biologique du sol (gestion des couverts végétaux, incorporation d'amendement et fertilisant organiques) ;
- 1.2. De maintenir la fertilité du sol (les pratiques respectueuses de la structure du sol) ;
- 1.3. De gérer efficacement le contrôle des adventices (faux semis, désherbage mécanique,...) ;
- 1.4. De limiter le parasitisme (gestion des résidus de récoltes, des couverts végétaux).

2. Définition des équipements en relation avec les objectifs recherchés et les conditions pédoclimatiques du moment

- 2.1. Tableau comparatif des relations matériels-objectifs recherchés (biologie du sol, désherbage, préparation du semis parasitisme)
- 2.2. Tableau d'utilisation des opérations culturales possibles en fonction des conditions pédoclimatiques (état physique du sol, influence du climat).

3. Le compostage et le co-compostage

- 3.1. étude des équipements et principe de réalisation et d'incorporation.

4. Visite et étude critique d'une exploitation certifiée agriculture biologique intégrant une mécanisation de certains travaux agricoles (après-midi)

- 4.1. Le principe est d'établir un diagnostic des moyens techniques de l'exploitation concernée, de voir s'ils sont adaptés et le cas échéant quelle correction il serait souhaitable d'apporter.

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2 SOUS-MODULES

4

FORMATION EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 3

DURÉE

2 journées
de 8 heures

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

OBJECTIFS :

- Conduire une démarche de conversion vers l'Agriculture Biologique (AB)
- Conduire une démarche de certification, de promotion et de commercialisation des produits issus de l'Agriculture Biologique

PUBLICS :

15 personnes maximum

Public ayant suivi le niveau perfectionnement 1 et 2.
Porteurs d'un projet de conversion et/ou de certification en AB

DÉROULÉ :

Sous module 1 : 1 journée
Conversion à l'agriculture biologique

Sous module 2 : 1 journée
Certification et commercialisation des produits biologiques

Matin : Apports théoriques en salle avec supports pédagogiques
Après-midi : Visites d'exploitations

INTERVENANTS :

Georges TIEYA (sous-module 1)
Formateur CFPPA Sud spécialisé en agriculture biologique

Association BIOCALEDONIA (sous-module 2)

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**



Partenaire

CFPPA Sud



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE
SOUS-MODULE 1/2

4

CONVERSION
À L'AGRICULTURE BIO.



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 3

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre



1. Généralités

Définition de la conversion (transition)
Définition du cahier des charges
Nécessité d'appuis extérieurs

2. Préparation à la conversion

Au départ d'une agriculture conventionnelle
Priorité

Limiter la baisse de rendement
Limiter les problèmes phytosanitaires

Durée de la conversion

Assistance technique

Impossibilité de transition (environnement proche non bio, pollution des sols, ...)

Situation comptable à court terme

Au départ d'une agriculture familiale

Priorité

Amélioration du rendement

Valorisation de la production

Disponibilité des références techniques

Disponibilité de l'assistance technique

3. Inventaire initial

La terre

Qualités physiques
Qualités chimiques et biologiques

Infrastructures et aménagements

Analyses, précédents chimiques, présence de résidus

Disponibilité et qualité de l'eau

Taille des parcelles

Problèmes phytosanitaires particuliers

L'agriculteur

Objectifs, motivation
Connaissances techniques, compétences, expérience

Situation familiale et financière

Aptitudes particulières

Environnement naturel et humain

Équipement

Milieu

Groupements de producteurs biologiques

Stockage, transport et commercialisation

Identification des principaux obstacles

Historique de l'exploitation

Absence d'animaux (indisponibilité de MO)

Situation financière

Maîtrise technique

Résidus de pesticides

Qualité des sols

Identification des facteurs favorables

Qualité et propriétés du sol

Polyculture-élevage (disponibilité de MO)

Faible endettement

Antécédents techniques

Main d'œuvre

Mécanisation

Irrigation

4. Plan de conversion

Aspects phytosanitaires

Fertilisation

Améliorations physiques générales

Rotation

Travail du sol

Récolte et commercialisation



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE
SOUS-MODULE 1/2

4

CONVERSION
À L'AGRICULTURE BIO.



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 3

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Port-
Laguerre



Partenaire

CFPPA Sud

3. Principes et objectifs

Principes de la conversion

- Maintient, amélioration de l'équilibre socio-économique
- Réduction de l'impact sur l'environnement
- Développement des rôles et de la valeur ajoutée de l'agriculture
- Durabilité du changement

Objectifs de la conversion

- Améliorer les facteurs économiques
- Réduire l'emploi d'intrants non renouvelables
- Améliorer / maintenir la fertilité du sol
- Améliorer la qualité des produits, de l'environnement, de la vie familiale
- Développer la responsabilité sociale

4. Coût de la conversion en AB

- Baisses de rendement
- Coûts de production

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

- Résumé et synthèse des thèmes abordés
- Présentation des actions de formation dans le prolongement
- Évaluation des acquis (type QCM)
- Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

SOUS-MODULE 2/2

4

CERTIFICATION ET
COMMERCIALISATION DES
PRODUITS BIOLOGIQUES



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 3

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Mairie
de
La Foa

1. Rappels

- 1.1. Définition de la certification
- 1.2. Utilité de la certification
- 1.3. Points sur la certification en NC

2. NOAB : règles pour la commercialisation et la transformation

- 2.1. Les ingrédients
- 2.2. Nettoyage
- 2.3. Emballage
- 2.4. Stockage
- 2.5. La distribution

3. Les risques encourus

4. Commercialisation

- 4.1. Pourquoi des circuits courts ?
- 4.2. Les différents types de circuit d'écoulement en NC
- 4.3. Les difficultés d'écoulement

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



Partenaire

CFPPA Sud

EPEFPA



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 5

APPROCHE ÉCONOMIQUE
D'UN ATELIER DE PRODUCTION
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 4

DURÉE

1 journée
de 8 heures



2025

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Avoir une vision détaillée de la rentabilité de l'activité en identifiant et comparant les produits et les coûts de l'atelier
- Disposer d'outils pour le pilotage de l'entreprise et la prise de décisions
- Améliorer et optimiser la gestion de la trésorerie
- Savoir raisonner un investissement sur l'exploitation agricole

PUBLICS :

15 personnes maximum

Producteurs bio ayant besoin de consolider leurs connaissances économiques

Publics ayant participé aux modules de perfectionnement 1, 2 et 3

DÉROULÉ :

Matinée : apports théoriques en salle avec supports audiovisuels

Après-midi : études de cas concrets

INTERVENANTS :

Jean-Paul DARBOIS

Enseignant en économie-gestion au Lycée agricole et Général Michel ROCARD

INSCRIVEZ-VOUS

AUPRÈS DE



Partenaire

CFPPA Sud



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 5

APPROCHE ÉCONOMIQUE
D'UN ATELIER DE PRODUCTION
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 4

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

DDR
Bourail



2025

1. Analyse technico-économique

1.1. Généralités

- 1.1.1. Définition et intérêt
- 1.1.2. Méthodes d'analyse
- 1.1.3. Les limites de la comptabilité générale

1.2. La comptabilité analytique : analyse par activité

1.3. Les flux internes de l'exploitation

1.4. Le découpage de l'exploitation en ateliers

- 1.4.1. Définition de l'activité
- 1.4.2. Nature de l'activité
- 1.4.3. Unité de l'activité
- 1.4.4. Le cycle de production – la campagne

1.5. Notion de marge

- 1.5.1. Les différents produits de l'activité
- 1.5.2. Les différentes charges de l'activité
 - Charges opérationnelles
 - Charges de structure spécifiques (Charges de structure directes)
 - Charges de structure communes (charges de structure non spécifique)
- 1.5.3. La marge de l'activité
 - Marge brute
 - Marge directe
 - Marge nette
- 1.5.4. Analyses à partir des marges brutes

1.5.5. De quoi dépend le niveau de MB et comment l'améliorer

- 1.5.6. Étude de cas
- 1.5.7. Approche du coût de production de produits issus de l'agriculture biologique

2. La trésorerie

2.1. Introduction, sensibilisation aux problèmes de trésorerie

2.2. Le budget prévisionnel de trésorerie

- 2.2.1. Définition et intérêt
- 2.2.2. Méthodologie d'élaboration
- 2.2.3. Diagnostic sur la gestion de la trésorerie

3. Raisonnement d'un investissement

3.1. Investissement et plan de financement : identification des éléments intervenant dans une décision d'investissement

3.2. Réalisation d'un budget

3.3. Analyse des conséquences de la modification d'un atelier

3.4. Mesure de l'incidence sur la trésorerie

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus

Pour toutes informations complémentaires :



20 35 35

province-sud.nc/ppap

